



SUPMAE – FSU

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

INTERVENTION FSU AU CTM – 28/11/2019

Monsieur le Ministre,

Permettez-moi, au nom de la FSU, de vous exprimer l'inquiétude des agents de notre Ministère concernant leur avenir au vu de l'ensemble des réformes passées et celles à venir.

En effet, l'application de l'AP 2022 et la réduction drastique des effectifs ont développé un climat anxiogène au sein des agents du ministère, qu'ils soient en poste à l'étranger ou en centrale.

Nous sommes à nouveau contraints de vous saisir pour vous demander solennellement d'entendre leur souffrance et d'y répondre, notamment en améliorant leurs conditions de travail et leurs rémunérations.

Il est plus qu'urgent, Monsieur le Ministre, de prouver votre attachement au rayonnement de la France par l'adoption de mesures concrètes, en octroyant aux agents les moyens de réaliser leurs fonctions. Il est notamment grand temps d'intervenir en faveur du dégel du point d'indice, d'engager la bataille pour des hausses salariales visant à compenser les pertes successives de pouvoir d'achat, de revaloriser les primes et surtout de défendre le statut mis à mal des agents sous votre autorité alors que les missions ne cessent d'évoluer et d'augmenter pour les agents.

La modernisation du service public et les réformes adoptées qui en découlent devraient répondre à un objectif clair et précis celui d'assurer un service public de qualité pour l'ensemble des usagers et ressortissants français tout en contribuant au rayonnement de la France à travers le monde.

Ces réformes doivent cesser Monsieur le Ministre, il est grand temps d'intervenir pour sauver ce qu'il reste à sauver ! Quel avenir offrez-vous à nos agents et à notre ministère ?

Le Ministère augmente le nombre de contractuels sur des emplois souvent pérennes, recourt au recrutement des CRSP, « nouvelle formule low-cost de l'expatriation », accentue le recours aux Volontaires Internationaux et aux recrutés locaux qui travaillent parfois dans des conditions très difficiles. A titre d'exemple nous citerons le cas de nombreux professeurs au sein de l'IF Espagne qui sont régis par des contrats dits « fijos discontinuos » depuis des années et qui n'ont jamais été CDIés, entraînant une précarité pour ces professeurs. Ceux-ci ont dû dénoncer cette pratique devant l'Inspection du Travail locale qui vient de leur donner gain de cause.

Sans parler de la formule à la mode celle de l'externalisation des services, alors même que ladite externalisation conduit souvent à une augmentation des coûts in fine !

La réforme des réseaux de l'Etat à l'étranger entamée par le gouvernement à travers l'Action publique 2022 nous interpelle puisque l'unique ligne directrice de cette réforme est : faire toujours plus d'économies, quitte à mettre le service public et les agents de ce ministère en danger !

En réalité, Monsieur le Ministre, derrière cette réforme se cache une réforme en profondeur dont les effets seront dévastateurs pour la diplomatie française dont la qualité était vantée à travers le monde jusqu'à aujourd'hui.

Les mesures adoptées sont en réalité dictées par des contraintes purement budgétaires poussant à chaque fois l'administration à afficher des économies sans prendre le temps d'analyser et d'étudier l'impact de ces mesures sur notre réseau de rayonnement à l'étranger.

La gestion des effectifs et des compétences au sein du ministère s'est traduite malheureusement par des réductions d'emplois et de moyens, des économies de plus qui fragilisent l'action de notre diplomatie d'influence. A ce rythme, nous disposerons bientôt d'une diplomatie qui se retrouverait impuissante et sans moyens face à d'autres pays qui renforcent leurs présences à l'étranger.

Les efforts budgétaires demandés sont bien trop importants et mettent en péril l'accomplissement des différentes missions dévolues aux agents du MEAE.

Au nom de la FSU, nous demandons à pouvoir préserver l'outil et le pouvoir d'influence de la France à l'international en menant une politique qui s'appuierait sur une analyse approfondie en amont et en aval de la réorganisation des modes de gestion actuels au sein de tous les ministères concernés sans avoir à fragiliser notre réseau.

La diplomatie d'influence tant recherchée et espérée est tributaire des moyens qui y sont dévolus alors même que le périmètre du MEAE s'accroît et que ses effectifs ne cessent de baisser !

Cette baisse est très significative pour un ministère qui a déjà vu ses effectifs passer de 16 500 à 13 500 ETP en 10 années seulement !

L'exercice de la programmation RH pour 2019-2020, déjà difficile à conduire dans les délais impartis, prévoit la suppression de 241 emplois – ETP avec l'application des mesures mécaniques visant encore une fois à réduire la masse salariale sans que ne soit pris en compte la capacité des Postes à remplir leurs missions ! Notre ministère a participé à hauteur de 8% de l'effort demandé à l'ensemble des ministères alors même que l'action extérieure de l'Etat représente moins de 1% du budget global de l'Etat !

La FSU estime que la réforme engagée est incohérente et nous dénonçons le manque de réflexion en amont concernant les effets liés aux multiples transformations engagées !

A la FSU, nous considérons que pour répondre aux besoins des usagers et de la communauté française à l'étranger, il faut permettre au MEAE de poursuivre ses évolutions sur d'autres bases que celles mises aujourd'hui dans le paysage par le gouvernement.

Devant cette nouvelle réforme d'envergure, la FSU tient à souligner le manque de vision prospective en mettant l'accent prioritairement sur les missions sans s'attarder sur le cœur de métier de notre ministère, celui de sa diplomatie d'influence touchant aux domaines de l'éducation, de la culture, de l'économie et du tourisme par exemple.

La FSU continue à être totalement opposée à la loi de transformation de la Fonction Publique. Nous demandons également, puisque la loi ne l'empêche pas Monsieur le Ministre, une nouvelle vague de titularisation de type "loi Sauvadet" au profit des agents en situation de précarité.

Notre organisation syndicale appelle à renforcer le rôle du MEAE dans le pilotage de l'action extérieure de l'Etat qui doit se faire avec les personnels du ministère tout en évitant des conséquences non évaluées à ce jour et qui risqueraient d'être potentiellement dommageables à la fois pour les personnels, la communauté française à l'étranger ainsi que pour les usagers dans nos différentes implantations.

Le regroupement des services VISAS opéré aux Etats-Unis et au Canada par exemple est la résultante de nouvelles externalisations, réduisant le périmètre de notre présence consulaire et entraînant de facto des difficultés importantes notamment à WASHINGTON et à MONTREAL.

Nos craintes sont très fortes, Monsieur le Ministre, quant au projet annoncé pour le **regroupement des services VISAS à Casablanca et à Rabat** qui conduira à des suppressions d'emplois et à une surcharge de travail pour les agents d'autant plus que du retard est entrepris concernant leur installation future dans les nouveaux locaux dû à un retard pris quant à l'exécution des travaux prévue initialement.

C'est pourquoi nous vous demandons au nom de la FSU de bien vouloir surseoir sur la décision prise par vos services pour le Maroc qui envisagent cette nouvelle mesure de regroupement dès septembre 2020.

En Espagne, la fermeture du Consulat de Séville malgré la présence d'un grand nombre de français dans le sud de l'Espagne a entraîné une augmentation de la charge de travail pour les collègues à Madrid.

Au Consulat de Bilbao, un seul ADL exerce de multiples casquettes en concentrant l'ensemble de l'activité consulaire. Ce désengagement de l'Etat à l'étranger est problématique et accentue les difficultés pour les agents en poste qui travaillent à flux tendu et tentent de compenser ce désengagement par la multiplication de tournées consulaires. En quelques années, Madrid a récupéré les compétences de l'état civil pour l'ensemble du territoire espagnol, les compétences pour les visas pour l'ensemble de l'Espagne ainsi que pour le Portugal, les compétences en matière d'affaires sociales suite à la fermeture progressive du Consulat de Séville et les compétences en matière de CNIS / passeports autrefois assurées par les consulats de Bilbao et Séville mais également par les différentes agences consulaires réparties à travers la circonscription sans compter le nombre important d'heures supplémentaires effectuées par les RL et qui ne sont pas payées par l'administration alors même que la législation locale prévoit cette mesure dans la quasi-totalité de nos Postes à l'Etranger.

S'agissant donc des **personnels recrutés locaux**, la FSU réitère sa demande pour que soit prise en compte les demandes relatives à cette catégorie d'agents qui servent avec dévouement la France. Ils doivent pouvoir progresser et avoir un vrai déroulé de carrière.

- Sur la question de leur **imposition et du prélèvement à la source** de l'impôt prévu en janvier 2019 pour les fonctionnaires, les ADL des réseaux diplomatiques, consulaires et culturels exerçant dans les différents postes à l'Etranger ont été exclus de cette mesure ce qui génère jusqu'à ce jour des incompréhensions de leur part. **N'y a-t-il pas là Monsieur le Ministre une irrégularité ? Les RL des services français à l'étranger ne sont-ils pas tous égaux devant l'imposition en France, devons-nous les considérer comme étant à la marge d'un système reposant sur la justice fiscale et l'égalité devant l'impôt ?**

Sur la question des **Contrats de Travail Etrangers** et de la procédure de mise en place des contrats homologués au Maroc, la FSU tient à vous souligner de nouveau cette fois-ci les difficultés et pour des primo recrutés : votre administration Monsieur le Ministre, refuse de recruter des agents RL tant qu'ils n'ont pas de titres de séjour alors même que lors des négociations avec les autorités marocaines le Poste a pu obtenir des dérogations sur des emplois spécifiques liés à l'activité cours de langue particulièrement.

- S'agissant de la **protection sociale des RL** nous vous demandons Monsieur le Ministre la création d'un socle commun à tous les agents RL qui puisse préserver pour les arrêts longue maladie dépassant un mois le versement du salaire plein pendant les 3 premiers mois et la moitié du salaire pour les 3 mois suivants.
- La création d'un **fonds de secours spécifique pour les recrutés locaux** et leurs ayants droits qui parfois ne sont pas couverts localement permettra également de contribuer à une meilleure prise en charge surtout lorsqu'il s'agit de cas nécessitant un traitement de chimiothérapie par exemple.

Enfin Monsieur le Ministre, la demande de reconstruction de notre capacité de rayonnement et d'influence doit pouvoir se faire prioritairement par le renforcement du budget global du MEAE ainsi que celui de ses opérateurs dont l'AEFE.

Sur **l'opérateur AEFE**, nous considérons que les mesures prises et annoncées récemment sont tout sauf une réforme. En effet, l'annonce mise en avant des 25 M€ ne vient même pas compenser la coupe budgétaire (33M€) de l'été 2017. Le plan d'économie qui compte 10 % de fermetures d'ETP de détachés sur 3 ans est, quant à lui, irréversible. Ce sont encore des fermetures d'ETP qu'impose le PLF 2020. Pour la FSU, ce plan n'est rien d'autre qu'un cadeau fait aux opérateurs privés et un coup supplémentaire porté à l'Etablissement public.

Pour terminer, la FSU, avec d'autres organisations syndicales, annonce comme elle vous l'avait déjà signalé le 30 Octobre 2019 qu'elle appelle à la mobilisation et à la grève le 5 décembre prochain, pour combattre le projet rétrograde de la réforme des retraites.